Nous venons d'apprendre que la faculté a pour projet d'installer des fumoirs à l'interrieur des bâtiments. Bonne ou mauvaise idée ? Je vais vous lister le pour et le contre de ce nouveau projet.  
Tout d'abord qu'en est-il aux yeux de la loi ? Nous savons tous qu'il est interdit de fumer dans un lieu public, est-ce que ces fumoirs ne seraient pas un petit peu hors la loi ?  
Ensuite, est-ce que ces salles ne vont pas géner les non fumeurs en laissant échapper quelques restes de fumé ? Vous pouvez me dire que quelqu'un qui est non fumeur est aussi géner lorsque qu'il passe à côté des fumeurs qui fument contre de la porte, un des seul endroit à l'abris aujoud'hui, et que la fumé de leur cigarette rentre dans le hall à chaque fois que quelqu'un ouvre la porte mais créer une salle juste pour les fumeurs n'est pas excessif à vos yeux ? N'est-ce pas une incitation alors que partout la cigarette est la cible à abattre ?  
Un autre problème me vient à l'esprit, combien va-t-il falloir en construire ? Nous le voyons tous, énormement de personne fument aujourd'hui, il faudrait soit des espaces très grands soit de nombreux petits fumoirs. Ca ne serait pas agréable si nous nous marchions dessus pendant la pause nicotine n'est-ce pas ?  
Mettons-nous du côté des fumeurs maintenant, l'idée doit vous réjouir,le projet d'un endroit sec, où les températures sont correctes doit être une bonne nouvelle je me trompe ? Il est vrai que c'est plutôt une bonne chose de ce point de vue. Nous pouvons aussi souligner que les entrées seront dégagées et il est vrai qu'avec un bonne aspiration dans le fumoir le problème de la fumée sera résolu.   
Pour conclure, nous pouvons dire que comme chaque chose il y a des bons et des mauvais points, mais je pense que chacun peut y trouver son compte avec les fumoirs. Qu'en pensez vous ? Réagissez, et donnez nous votre avis en allant sur notre site internet pour répondre à notre sondage.